

Le gouvernement a-t-il institué une enquête sur les récents incendies dans le port de Montréal et, dans le cas de l'affirmative, le gouvernement ou le très honorable premier ministre est-il en mesure de nous dire où en est rendue cette enquête, si elle a eu lieu?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question, mais je me renseignerai immédiatement auprès du ministre des Transports.

LA LOI SUR LES BANQUES

LA PRÉSENTATION DE LA MESURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Quand la Chambre peut-elle espérer être saisie de la résolution ayant trait à la révision de la loi sur les banques?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'espère qu'on pourra l'inscrire à l'ordre du jour sous peu. Le cabinet termine tout juste l'étude des questions qui ont été soulevées.

LES RELATIONS AVEC LE COMMONWEALTH

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES CET ÉTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Peut-il dire à la Chambre si une conférence des premiers ministres du Commonwealth est prévue pour juin ou juillet prochain?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, d'après le communiqué émis à la dernière réunion des premiers ministres du Commonwealth à Lagos en janvier, une nouvelle réunion était prévue pour juillet de cette année si la situation rhodésienne ne s'était pas dénouée d'ici juin ou juillet.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA DISTRIBUTION INSUFFISANTE D'UN PROJET DE LOI EN PREMIÈRE LECTURE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur l'Orateur, hier soir, le ministre des Transport a promis à la Chambre de mettre à la disposition des députés des exemplaires du bill n° C-178 sur la réorganisation du gouvernement. La Chambre a adopté la résolu-

tion hier soir mais les députés ne peuvent obtenir copie du bill. Voici ma question au premier ministre: quand ces exemplaires seront-ils disponibles?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on m'informe qu'ils étaient disponibles à la Chambre hier soir.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège qui est fondée sur la réponse donnée il y a un instant par le premier ministre, selon laquelle des exemplaires du bill concernant la réorganisation des ministères de l'État étaient disponibles hier soir. Je viens de vérifier et ils n'étaient pas disponibles. Aucun ne l'est encore, parce qu'ils sont toujours à l'imprimerie.

L'hon. M. McIlraith: J'en avais un ici hier soir.

L'hon. M. Churchill: Alors pourquoi n'en n'avions-nous pas?

L'hon. M. Starr: Je soulève à nouveau ma question de privilège. Le ministre semble avoir eu en sa possession un bill qui n'est pas encore imprimé, mais il l'a sous une certaine forme. Personne d'autre n'a de copie du bill qui, d'après lui, était disponible. Disponible à qui?

L'hon. M. McIlraith: Il était à la disposition de la Chambre, sur le Bureau.

L'hon. M. Starr: Non, il ne l'était pas. Je soulève à nouveau la question de privilège. J'ai vérifié et le bill n'était pas disponible sur le Bureau.

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Je voudrais simplement préciser au député la façon de procéder. J'ignore le nombre de bills qui étaient disponibles; il se peut que les exemplaires fournis étaient insuffisants. L'usage veut que lorsqu'un projet de résolution est adopté—je parle de la méthode habituelle bien qu'on s'en soit écarté depuis quatre ou cinq ans à deux ou trois reprises—on fasse imprimer un nombre limité d'exemplaires au premier tirage; on en imprime 25 exemplaires je crois mais je vérifierai et je saurai exactement le nombre. Puis, lorsque le bill reçoit la première lecture, lecture pour la forme, on imprime alors le nombre nécessaire à une distribution générale et ces exemplaires sont d'ordinaire disponibles le lendemain matin.

Si ce bill concernant la réorganisation des ministères de l'État n'était pas disponible ce matin et n'a pas été distribué, je prendrai volontiers les mesures nécessaires pour savoir pourquoi il n'a pas été distribué comme à l'ordinaire à tous les députés. Mais le bill était disponible hier soir à la fin de l'étape de la résolution.

[M. Caouette.]